



Association TogoMilPartages

Chemin du Mas de Daulet

34570 PIGNAN

TÉL 04 67 69 42 98 - 06 31 84 40 47

contact : togomilpartages@gmail.com

site : www.togo-mil-partages.fr

COMPTE RENDU de la RÉUNION du MARDI 8 septembre 2020

Présents : Aldo, Bernadette, Brigitte, Chantal, Evelyne, Fred, Jacques, Joëlle, Josette R., Lucette, Lydie, Marie Carmen, Martine, Marylise, Maryse, Michèle B., Monique, Nicole, Paul

Excusés : Anne Marie C., Isabelle, Juliette, Michèle C., Paulette, Philippe, Roseline, Suzanne, Sylvine

► **Friperie**

- veiller à bien appliquer les derniers tarifs affichés
- ne pas oublier d'étiqueter les articles neufs et les articles de marque à l'aide du pistolet à étiqueter. Un atelier sur son utilisation sera éventuellement mis en place pour que chaque bénévole l'utilise systématiquement
- la caisse présentant divers compartiments de classement de la monnaie est très pratique : ne pas la remplacer par toute autre sorte de caisse où toutes les espèces sont mélangées
- les jouets : pour faciliter la tâche de Fred qui vérifie leur bon état de marche et les nettoie, ne garder que les jouets ayant bonne apparence
- des articles de valeur méritent d'être mis en vente en dehors de la friperie : Marie Carmen se charge d'en gérer la vente sur « leboncoin »
- pour tenir compte de l'importance des marchandises que nos amies de La Grande Motte récupèrent régulièrement, un projet d'ouvrir une antenne « TogoMilPartages » à La Grande Motte est à l'étude :
 - Coralie (qui essaie de trouver un local) en serait la responsable, un compte bancaire de l'association serait ouvert dans une banque de La Grande Motte.
 - la concrétisation de ce projet implique une modification des statuts de l'association que la prochaine Assemblée Générale devra valider.

► **Marché d'automne**

Dans le contexte sanitaire actuel, nous sommes dans l'obligation d'annuler le projet d'un marché d'automne le dimanche 25 octobre.

► **Envoi de matériel paramédical au Togo**

Nous avons bénéficié d'un don important de matériel paramédical. Nous allons pouvoir l'acheminer prochainement au Togo, à destination du Centre Hospitalier (C.H.R.) d'Atakpamé, seuls les frais de dédouanement devraient rester à notre charge.

► **Paquets cadeaux**

Actuellement, mais sous réserve de nouvelles contraintes sanitaires, l'enseigne «Natures et Découvertes » nous sollicite pour l'opération « paquets cadeaux » pour les fêtes de fin d'année : nous acceptons volontiers.

► Infos diverses

- Demande de « La Chaîne de l'Espoir »

Jacques nous informe d'une demande de Prosper, un ami togolais responsable de « La Chaîne de l'Espoir » à Lomé. Cette demande concerne un jeune togolais de 18 ans souffrant d'une pathologie cardiaque. L'intervention chirurgicale qu'il doit subir se fera à la clinique du Millénaire. Josette et Jacques feront fonction de famille d'accueil.

- Restaurant « Le Tentation »

Ce restaurant de Pignan nous propose de confectionner et de vendre des crêpes (au profit de l'association) lors des soirées à thèmes qui seront organisées un vendredi par mois à partir de janvier 2021 : nous donnons notre accord de principe.

- Trail de Pignan

Comme en janvier 2020, le club ECG Pignan nous demande de bien vouloir participer comme bénévoles lors de l'édition 2021 du trail de Pignan, qui aura lieu le dimanche 31 janvier. Nous acceptons volontiers.

- Assemblée Générale

Elle est fixée au lundi 5 octobre à 18h30 dans les caves du Château.

Il y sera débattu en autres choses des modifications des statuts de l'association : ces modifications porteront sur la création de l'antenne à La Grande Motte d'une part, et sur la composition du nouveau bureau. A ce sujet, il est rappelé que nous souhaitons de nouvelles candidatures (de jeunes en particulier !)

- Projet de Paul

Paul nous parle du projet qu'il envisage pour l'été 2022 : un camp qui se déroulera au Togo et qui permettrait des échanges entre jeunes musiciens français et togolais

- Epidémie COVID-19

Un protocole d'engagement entre l'association et la commune de Pignan a été établi pour la mise à disposition de salles dans le cadre de l'épidémie COVID-19.

Ce protocole est porté à la connaissance des participants et chacun d'eux est invité à signer le registre de présence.
